



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 12 avril 2018
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 12 avril 2018 à 14h00 dans les locaux de la DRIEE.

Présents : Paul Arnould, Christian Barthod, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Egalement présente : Judith Raoul-Duval (suppléante, sans voix délibérative, sauf pour le projet de Gennevilliers, compte tenu du retrait du débat de Jean-Jacques Lafitte))

Excusée : Nicole Gontier

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 – Approbation du PV de la réunion du 29 mars 2018 :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Le PV de la réunion du 29 mars 2018 est approuvé.

2 – Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 30 juin 2016 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à :

Christian Barthod, président de la MRAe, pour les dossiers suivants :

Cas par cas documents d'urbanisme : Cormeilles-en-Parisis (95), Morangis (91), Chevry-en-Sereine (77) ; Orveau (91) ; Soisy-sur-Seine (91) ; Courty (77) ;

Cas par cas autres plans et programmes : ZA Cély (77) ; ZA Fleury-en-Bière (77) ; ZA Perhes en Gâtinais (77) ; ZA St Germain sur Ecole (77) ; ZA Courances (91) ;

3 – Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Christian Barthod rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 11 décisions de cas par cas prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe, qui n'appellent pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

4 – Echange concernant l'absence d'avis sur la révision du PLU de Laval-en-Brie (77)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Vue la proposition de la DRIEE, et dans l'état des informations figurant dans le dossier,

Considérant comme faibles eu égard aux critères figurant à l'annexe II de la directive 2001/42/CE du Parlement européen et du Conseil relative à l'évaluation des incidences de certains plans et programmes sur l'environnement,

– les enjeux environnementaux et sanitaires du territoire concerné ;

– les incidences environnementales et sanitaires des développements permis par le projet de PLU ;

Considérant l'absence de possibilité d'incidences significatives sur l'état de conservation des espèces et des habitats naturels qui ont justifié la désignation des sites Natura 2000 potentiellement concernés ;

après en avoir délibéré, et sous réserve de la possibilité de nouvelles informations recueillies par la DRIEE d'ici à l'expiration du délai imparti pour la prise de décision notifiée à la collectivité, la MRAe ne juge pas nécessaire (à ce stade) de formuler un avis sur la révision du PLU de Laval-en-Brie (77)

5 – Désignation d'un rapporteur pour un avis

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Nicole Gontier et Jean-Jacques Lafitte

Désignation d'un rapporteur pour l'avis sur le PLU des Bréviaires (78) pour la réunion MRAe du 31 mai : Christian Barthod ;

Désignation d'un rapporteur pour l'avis sur le PLU Fontenay-Trésigny (77) pour la réunion MRAe du 14 juin : Jean-Paul Le Divenah ;

Désignation d'un rapporteur pour l'avis sur le PLU La Rochette (77) pour la réunion MRAe du 28 juin: Jean-Jacques Lafitte ;

Désignation d'un rapporteur pour l'avis sur le PLU de Cheptainville (91) pour la réunion MRAe du 28 juin :Judith Raoul Duval.

6 – Avis portant sur l'évaluation environnementale du projet de PLU de Mouroux (77)

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de révision du PLU de Mouroux (77) est adopté.

7 – Avis portant sur l'évaluation environnementale du projet de révision du PLU de Montreuil (93)

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah :

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet de révision du PLU de Montreuil (93) est adopté.

8 – Gestion par la MRAe des avis sur projets

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Jean-Jacques Lafitte et Jean-Paul Le Divenah.

Concernant les projets, après délibération, la MRAe identifie comme relevant d'un enjeu de niveau 0 le permis de construire lié au projet de méthanisation de Bailly-Romainvilliers.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant identifier le niveau d'enjeu des autres dossiers, ni savoir anticiper la date limite à laquelle l'avis devra être rendu, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence à son président pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 3 mai 2018 :

- Autorisation environnementale unique de l'unité de méthanisation de Bailly-Romainvilliers (77) : Paul Arnould ;
- Base de loisirs de la Corniche des forts à Romainville (93) : Judith Raoul-Duval ;
- ZAC du quartier de la mairie à La Courneuve (93) : Jean-Jacques Lafitte ;
- Création d'un centre aquatique à Champs sur Marne (77) : Jean-Paul Le Divenah ;
- Centrale photovoltaïque à Marcoussis (91) : Paul Arnould ;
- ZAC de l'Ancre de la lune au Trilport (77) : Christian Barthod ;
- Parc éolien de Choisy-en-Brie (77) : Jean-Jacques Lafitte.

9 – Avis portant sur le projet de plateforme de tri-transit, de traitement–valorisation de terres et matériaux et de transit–regroupement de déchets d’amiante conditionnés à Gennevilliers (92)

Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Jean–Paul Le Divenah et Judith Raoul–Duval (Jean–Jacques Lafitte ne prenant pas part au débat en application de l’article 20 du règlement intérieur du CGEDD s’appliquant aux MRAe).

Après délibération, l’avis concernant l’évaluation environnementale du projet de plateforme de tri-transit, de traitement–valorisation de terres et matériaux et de transit–regroupement de déchets d’amiante conditionnés à Gennevilliers (92) est adopté.

10 – Avis portant sur le projet d’îlot V1 de la ZAC de la Haute maison situé à Champs–sur–Marne (Seine–et–Marne)

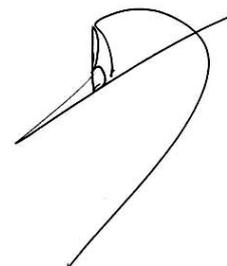
Etaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Christian Barthod, Jean–Jacques Lafitte et Jean–Paul Le Divenah .

Après délibération, l’avis concernant l’évaluation environnementale du projet d’îlot V1 de la ZAC de la Haute maison situé à Champs–sur–Marne (Seine–et–Marne) est adopté.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30

Fait à La Défense, le 12 avril 2018

Le président de la MRAe, président de séance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, sweeping line that forms a large, open loop, with a smaller, more defined shape at the top left.

Christian Barthod